

La production industrielle en baisse

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4608 - Lundi 22 octobre 2018 - Prix : 10 DA

La violence refait surface dans nos stades
Les joueurs du MCA ont échappé à la mort

Page 23

Journée nationale de la presse

Kaouane : «Aucune contrainte à la liberté du journaliste, sinon celle qu'impose la loi»

Page 3

La difficile tâche d'intermédiaire de Donald Trump

Par Mohamed Habili

Après avoir nié mordicus que le moindre mal ait été fait à Jamal Khashoggi dans leur consulat d'Istanbul, comme le prétendaient les Turcs, les Saoudiens ont fini par reconnaître qu'effectivement il n'en était pas ressorti comme ils l'avaient d'abord affirmé, parce qu'il y avait été tué, et ce serait au cours d'une altercation qui avait mal tourné. Dans sa première réaction à cet aveu, le président américain, Donald Trump, endossant pour la circonstance le rôle de chargé des relations publiques pour le compte des Saoudiens, a souligné la crédibilité de cette version des faits. Quelques heures plus tard, c'est un son de cloche assez différent qu'il faisait entendre sur le même sujet. Sans revenir sur sa première déclaration, il met maintenant en avant le fait que la version saoudienne le laisse tout de même sur sa faim. Il ne va pas jusqu'à dire qu'elle lui semble incomplète, mais c'est tout comme. Comment s'expliquer cette continuelle oscillation de sa part, entre le soutien à un allié, à la limite aussi coupable qu'il puisse être, et le ton de menace qu'il emploie ensuite à son endroit pour le pousser à plus d'aveu. En fait, Donald Trump sait très bien à quoi s'en tenir dans toute cette histoire. Il doit savoir ce qui s'était passé exactement ce 2 octobre à l'intérieur du consulat saoudien d'Istanbul. Mais ce n'est pas cette connaissance qui le fait passer d'une attitude à l'autre. Ses déclarations semblent bien être autant de ballons d'essai destinés à lui faire prendre la mesure de l'état de l'opinion américaine en l'occurrence.

Suite en page 3

Levée du gel des activités des structures de l'Assemblée

L'APN reprend le travail sans président !



Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé hier, lors d'une réunion sous la présidence de Hadj Laib, à la suite de la décision prise de déclarer vacant le poste de président, la levée du gel des activités des structures de l'Assemblée. Lire page 3

Tourisme

Un secteur prometteur en quête de patriotisme touristique

Page 2

Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi

«Zokwezo», une satire de l'intolérance présentée aux Algérois

Page 13

Tourisme

Un secteur prometteur en quête de patriotisme touristique

■ Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat vient de signer une convention-cadre avec le ministère de la Communication qui pose les bases d'une inter-sectorialité plus dynamique en matière de promotion de la destination Algérie.

Par Filali H. Imène

A ce titre, le rôle du ministère de la Communication en tant qu'acteur susceptible d'impulser une dynamique médiatique qui soit propice à la mise en valeur des potentialités touristiques dans notre pays, est plus qu'évident, surtout qu'en partie, le sommeil dans lequel le tourisme algérien continue de se complaire est dû à une carence en communication. La question qui se pose et qui risque de le demeurer encore, même quand on aura rendu effective la coopération entre les deux départements ministériels, c'est de savoir quel contenu donner à cette promotion, dont il est certain que ses auteurs croient pouvoir la rendre efficace par le simple fait de la communication et de l'information.

Il est certain que le tourisme algérien a toutes les chances de son côté en matière de potentialités, mais sa promotion et la

communication qui doit la soutenir doivent impérativement s'articuler autour d'un contenu touristique, en dehors du discours singulier des responsables qui consiste à parler de conditions d'hébergement, des routes et autres atouts périphériques, au demeurant, universellement exigibles. Le contenu touristique en question consiste dans les produits touristiques eux-mêmes qui fondent l'originalité d'une destination par rapport à d'autres, qui sont à la fois le prétexte et le contexte de l'activité touristique, mais qui n'empêchent pas que les conditions d'accueil et de séjour intègrent des activités annexes susceptibles de donner du charme et du relief à la virée touristique en question. Les stations thermales, les vestiges antiques, les parcours botaniques, les randonnées panoramiques, les aventures dunaires, l'exploration de montagne ou encore les rallyes transsahariens, le tourisme de nostalgie, voire même un «touris-



me révolutionnaire» qui recouvre la mémoire collective et les lieux qui ont fondé les grands moments de notre Histoire, et

pourquoi pas aussi les mythes et légendes de la mémoire orale, dont foisonnent nos terroirs. Il ne faut pas, non plus, perdre de vue

une question importante, celle de l'embrigadement des jeunes générations dans ce qu'il est permis d'appeler, sans démagogie, le patriotisme touristique et qu'on classe, chez nous, sous les vocables de «culture touristique» ; un état d'esprit qui caractérise la jeunesse des grands pays touristiques, tous engagés au quotidien dans la promotion de cette activité au service des économies de leurs pays, tout en nourrissant leurs ambitions personnelles et celles de leurs familles.

C'est dire qu'en dépit de tous les efforts structurants qui se puissent mener en matière de développement touristique, rien ne pourra se faire sans une implication humaine de la grande majorité des populations qui doivent comprendre que le tourisme est une fenêtre à la fois sur une économie plus moderne et sur une entrée des grandes valeurs de la culture algérienne dans le marché des valeurs universelles.

F. H. I.

Secteur public

La production industrielle en baisse

Si les industries des cuirs et chaussures, des matériaux de construction, céramique et verre, de la chimie, caoutchouc et plastique, des industries agroalimentaires et des industries ont connu une certaine embellie durant le 1^{er} semestre 2018, il n'en est pas de même pour celles des énergies et manufacturières à l'instar des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE), des mines et carrières, du textile, et des industries du bois. En effet, pour l'Office national des statistiques (ONS) la production industrielle du secteur public a baissé de 2,6% au 1^{er} semestre 2018 par rapport à la même période de 2017.

A ce titre, dans une situation bilan rendu publique hier, soulignant que le secteur de l'énergie (électricité, hydrocarbures...) a globalement été marqué par un recul de production de 0,6% entre janvier et fin juin 2018 par rapport à la même période de 2017, l'ONS indiquera que le secteur des hydrocarbures, la production a reculé de 3,6% au 1^{er} semestre 2018 par rapport à la même période de l'année dernière. Deux activités ont tiré à la baisse la production du secteur des hydrocarbures: la production du pétrole brut et gaz naturel et la liquéfaction du gaz naturel. Ainsi, poursuivra la même source que la production du pétrole brut et gaz naturel a diminué de 3,7% alors que l'activité de liquéfaction du gaz naturel s'est réduite de 9,8%. En revanche, l'activité de raffinage du pétrole brut a enregistré une hausse de production à hauteur de 3%. Notons que cette baisse de la production d'énergie soulignée par l'ONS est, pour le pétrole, dû à la limitation des quotas de production assignée par l'Opep en vue de réguler le marché pétrolier. Par ailleurs, le secteur des industries manufacturières a

lui aussi connu une tendance baissière entre janvier et fin juin 2018 par rapport à la même période de 2017, que l'ONS a établi à l'ordre de 2%. Expliquant cette régression, l'ONS considérant que plusieurs secteurs ont influé sur cette contre-performance, il évoquera notamment les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE), des mines et carrières, du textile, et des industries du bois, liège et papier, relève l'ONS qui soulignera que la plus importante baisse de production a été enregistré dans la branche des ISMMEE avec un recul de 13,1%. Donnant plus de détails, la même source dira que plusieurs activités ont contribué à la tendance baissière de cette filière, à savoir la construction des véhicules industriels (-51,4%), la transformation de fonte et acier (-49,4%), la fabrication de mobilier métallique (-32,6%), la fabrication des biens de consommation électriques (-23,2%) et la fabrication des biens d'équipements mécaniques (-10,9%). Parallèlement notera l'ONS, les activités de l'ISMMEE qui ont connu une hausse de la production sont celles de fabrication des biens de consommations mécaniques (+970,7%), de la production et de transformation des métaux non ferreux (+109%), de la fabrication des biens d'équipement métalliques (+39,8%), de la fabrication des biens de consommation métalliques (+24,8%), de la mécanique de précision pour les équipements (+24,3%) et de la fabrication des biens d'équipements électriques (+19,2%).

En outre, poursuivant dans cette logique de recul, l'ONS fera part également d'une réduction de la production industrielle du secteur des mines et carrières qui a chuté de 12% sur les six premiers mois 2018. Selon les explications

fournies, trois filières ont tiré à la baisse la production de ce secteur : l'extraction de pierre, argile et sable (-16,7%), l'extraction du sel (-5,8%) et l'extraction de minerai de phosphate (-4,1%). Par contre, des branches du même secteur ont connu des hausses remarquables telle l'extraction de minerai de fer (+66%), relèvera l'ONS. En outre, les Industries des textiles ne seront pas en reste de cette tendance baissière. En effet, selon l'ONS elles ont enregistré un recul de 7,1%, engendré par une baisse de la production des biens intermédiaire des textiles (-6,4%) et la fabrication des Biens de consommation du textile (-9,3%). Même constat pour les Industries des bois, liège et papier qui ont connu une variation négative (-6,9%) à cause de la contre-performance de l'industrie d'ameublement (-27,5%), précise l'Office. Les autres groupes de ce secteur ont enregistré de bons résultats puisque la production a augmenté dans la branche de la menuiserie générale et les biens intermédiaires (+31%), la fabrication et transformation de papier (+12,2%) et l'industrie du liège (+10,2%).

Hausse de la production dans cinq secteurs industriels

Par ailleurs, l'Office a indiqué que sur l'ensemble des secteurs industriels, cinq ont enregistré des hausses de la production durant le 1^{er} semestre 2018 par rapport à la même période de l'année dernière. Il s'agit des secteurs des cuirs et chaussures, des matériaux de construction, céramique et verre, de la chimie, caoutchouc et plastique, des Industries agroalimentaires et des Industries diverses.

La plus forte performance a été mar-

quée dans le secteur des cuirs et chaussures (+11,7%) avec une hausse de la production des branches des biens intermédiaires en cuir (+14,4%) et celle de la fabrication des biens de consommation en cuir (+7%). Les Industries diverses se sont améliorées de 10,5% sur les six premiers mois de l'année en cours par rapport au 1^{er} semestre 2017. Cette tendance haussière a également touché le secteur des matériaux de construction, céramique et verre (+5%) : A l'exception de la fabrication des produits rouges qui a reculé (-11%), les autres filières de ce secteur ont connu des hausses dans la production. La plus importante a été enregistrée dans la filière de fabrication des produits de ciment et matériaux de constructions divers (+47%), suivie par celle de la production du verre (+15,5%) et la fabrication des liants hydrauliques (+4,8%). Le secteur chimie, caoutchouc et plastique a également connu une hausse de la production industrielle (+3,8%). Cette amélioration a été relevée au niveau notamment de la branche de fabrication de la résine synthétique et du plastique (+77,3%) et la fabrication des produits pharmaceutiques (+20,5%).

Pour ce qui est des industries agroalimentaires, elles ont-elles aussi enregistré une légère hausse de la production (+1,7%). A l'exception des tabacs et allumettes qui ont affiché une baisse (-22,2%), les autres filières ont été marquées par des variations positives: Le travail de grains-céréales (+6,8%), l'industrie du lait (+1,5%) et la fabrication des produits alimentaires pour animaux (+20%),

Pour rappel, la production industrielle du secteur public a enregistré une croissance moyenne annuelle de 2,3% en 2017 par rapport à 2016. **Lynda Naili**

Levée du gel des activités des structures de l'Assemblée

L'APN reprend le travail sans président

■ Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé hier, lors d'une réunion sous la présidence de Hadj Laib, à la suite de la décision prise de déclarer vacant le poste de président, la levée du gel des activités des structures de l'Assemblée.

Par Louiza Ait Ramdane

Dans un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion du bureau de l'APN, présidée par le député El Hadj Laib, en sa qualité de doyen de l'Assemblée, le bureau de l'APN a également décidé de soumettre le projet de loi de finances 2019 à la Commission des finances et du budget pour examen.

En revanche, la date de l'adoption du rapport de la commission juridique relatif à la vacance du poste de président de l'Assemblée et l'élection d'un nouveau président de l'APN seront fixées ultérieurement, selon le bureau de l'Assemblée. Celle-ci sera arrêtée en concertation avec la Commission des affaires juridiques et administratives, dira Hadj Laib à la presse.

La date n'est pas encore fixée.

Pour rappel, les députés de cinq groupes parlementaires (FLN, RND, TAJ, MPA et indépendants) avaient signé une motion de «retrait de confiance» du président de l'APN, Saïd Bouhadja et organisé mardi passé un rassemblement de protestation devant le siège de l'Assemblée pour pousser M. Bouhadja à la démission. Mercredi dernier et lors d'une réunion extraordinaire, le bureau de l'APN avait déclaré la vacan-



P.V.D. R.

ce du poste de président de l'Assemblée et avait chargé la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés d'élaborer un rapport constatant la vacance et le soumettre en séance plénière à l'adoption des membres de l'APN. L'article 10 du règlement intérieur de l'APN stipule qu'en cas de vacance de la présidence de l'APN par suite de démission, d'incapacité ou d'incompatibilité ou de décès, il est procédé à l'élection du président de l'APN suivant les mêmes modalités prévues par le présent règlement intérieur dans un délai maximum de quinze jours à compter de la

déclaration de la vacance.

De son côté, Saïd Bouhadja a rejeté les accusations de mauvaise gestion émises par les chefs des groupes parlementaires, rappelant avoir même reçu une motion de la part de ces groupes parlementaires le félicitant pour son travail depuis sa nomination à la tête de l'APN.

Il a estimé que les protestataires lui reprochent surtout d'avoir mis fin à l'anarchie au sein de l'Institution depuis sa nomination à la tête de l'APN. Le président de l'APN a affirmé qu'il ne démissionnera pas tant que la Présidence ne le lui a pas ordonné, rajoutant qu'il lui est

«impossible» de s'incliner devant «un mouvement primitif qui veut geler les activités de l'Assemblée nationale et porter atteinte à la stabilité de l'Institution».

Saïd Bouhadja conteste la destitution par le bureau de l'APN qui, explique-t-il, dans une déclaration au quotidien «Liberté» ne peut se réunir en l'absence du président. Selon lui, la vacance ne correspond à aucun des quatre cas évoqués dans l'article 10 du règlement intérieur. Pour la séance plénière au cours de laquelle sera réélu le nouveau président, la date n'est pas encore décidée.

L. A. R.

Journée nationale de la presse

Kaouane : «Aucune contrainte à la liberté du journaliste, sinon celle qu'impose la loi»

«La liberté de la presse en Algérie est une réalité que les journalistes vivent au quotidien. Il n'y a aucune contrainte à cette liberté, mis à part celle imposée par la loi», a affirmé hier Djamel Kaouane, ministre de la Communication. En effet, lors de son passage à la Radio nationale, le ministre de la Communication, a assuré que la liberté du journaliste à l'accès de l'information est une réalité que les gens de la profession vivent tous les jours, soulignant, de plus, qu'il n'existe aucune contrainte à cette liberté, «sinon celle qu'impose la loi» consacrée, dit-il, par la Constitution. En outre, le ministre a indiqué que «l'Etat continuera à soutenir les médias algériens, car sans son aide, il n'y aurait pas de presse algérienne et ce, en attendant que ces médias et journaux deviennent autonomes comme cela se fait de par le monde». Il a précisé que «depuis toujours, l'Etat et les pouvoirs publics n'ont ménagé aucun effort afin d'assurer aux médias nationaux une présence sur la scène médiatique», soulignant que «sans la publicité ins-

titutionnelle et sans les avantages liés au papier d'impression dont les prix n'ont pas été augmentés depuis 1995, je vois mal un journal qui aurait manifesté une présence régulière dans le paysage médiatique national». Enchaînant sur la liberté de la presse en Algérie, le ministre a assuré qu'«elle a été consacrée dans la Constitution et cet acquis doit être préservé par les journalistes», a-t-il affirmé, ajoutant qu'«aucune pression, de quelque nature qu'elle soit, n'est exercée sur les médias algériens». A une question sur les dépassements enregistrés à travers les différents médias, le ministre a estimé que «cette situation nuit à la profession», ajoutant que les journalistes rédigent leurs articles sans aucune censure, alors qu'ils doivent comprendre que le journalisme est un métier noble qui doit être accompagné d'un minimum de respect de déontologie. Sur un autre registre, le ministre a fait observer que la «floraison de titres de la presse nationale en Algérie ne s'est pas accompagnée d'une amélioration de la situation sociale des journalistes,

notamment ceux qui exercent dans le secteur privé où beaucoup d'entre eux ne sont pas payés décemment et ne bénéficient pas d'une couverture sociale», estimant que cette situation constitue «un frein pour l'exercice du métier». Relevant que les journalistes ont «cette singularité de parler et d'écrire sur tout, mais jamais sur leurs soucis», il a fait remarquer qu'«il est de la responsabilité des patrons de presse de veiller à ce que leurs journalistes bénéficient d'un minimum de conditions de travail». Dans ce sens, Kaouane a évoqué la «progression» enregistrée dans le processus de mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite, soulignant que le fichier des journalistes a été assaini et que «tout est prêt» sur le plan institutionnel pour la mise en place de cette Autorité. Il a, toutefois, regretté que «la corporation ne soit pas organisée», alors que «l'importance de l'ARPE demeure cardinale». Abordant la situation des chaînes de télévision privées, le ministre a fait savoir que «ce sont des chaînes jeunes et man-

quant d'encadrement et d'expérience», précisant qu'elles «n'ont pas été fondées par des professionnels de l'audiovisuel, mais plutôt par des journalistes dont la majorité sont issus de la presse écrite». «Ce sont des chaînes à contenu algérien qu'il faut encourager pour étoffer le paysage audiovisuel», a suggéré Kaouane, estimant que «cela doit impérativement passer par le respect des règles de déontologie, du cahier des charges. Ces chaînes doivent proscrire la violence, la ségrégation et le discours haineux». Le ministre a ajouté qu'«il appartient à l'Autorité de régulation de l'audiovisuel de faire respecter ces règles», rappelant que «le citoyen a le droit et la possibilité de saisir la justice s'il se sent diffamé par ces chaînes». Enfin, s'exprimant sur le Prix du président de la République qui sera décerné aujourd'hui «22 octobre» à l'occasion de la Journée nationale de la presse, Kaouane a indiqué qu'elle sera placée cette année sous le thème «Vivre ensemble en paix».

Thinine Khouchi

LA QUESTION DU JOUR

La difficile tâche d'intermédiaire de Donald Trump

Suite de la page une

S'il s'était aperçu que celle-ci ajoutait foi à sa première déclaration, il n'en aurait pas fait une deuxième quelque peu différente. En se disant ensuite insatisfait par rapport à cette première déclaration, son objectif est de faire comprendre aux autorités saoudiennes qu'il est dans l'intérêt de tout le monde qu'ils fassent un deuxième aveu, mais qui toutefois ne soit pas en complète contradiction avec le premier. Dans l'hypothèse tout à fait plausible où il saurait sur le sujet autant que les Saoudiens et les Turcs, il a dû déjà mesurer jusqu'où les premiers pourraient aller en matière d'aveu sans que cela revienne à s'accuser eux-mêmes. Trump est au milieu des Saoudiens et des Turcs, qui dans cette affaire sont aux antipodes les uns des autres. Il n'y a que lui qui puisse trouver un moyen terme acceptable pour les deux. Si les Saoudiens avouent qu'ils ont fait disparaître le corps du journaliste et de façon à ce qu'il reste introuvable, les Turcs seraient peut-être disposés à ne pas publier les enregistrements qu'ils disent être en leur possession et qui seraient non moins accablants pour les Saoudiens que l'état de ce corps. Celui-ci est le témoin capital. C'est probablement pour cette raison que ceux qui en ont disposé les premiers, c'est-à-dire les coupables, ont dû faire en sorte qu'il ne puisse jamais refaire surface. La tâche de Trump consistant à élaborer dans cette affaire macabre un compromis entre Saoudiens et Turcs serait très difficile si en plus des enregistrements ces derniers avaient découvert le corps supplicié de la victime. Dans ce cas, les Turcs seraient dans une telle position de force qu'on se demande si tout l'argent dont disposent les Saoudiens serait suffisant pour acheter leur silence. Ils seraient d'ailleurs capables d'en prendre beaucoup mais sans s'en contenter pour autant. Ils pourraient même concevoir le projet de faire chanter les Américains eux-mêmes, sous la menace de déranger de façon irrémédiable leurs plans dans le Moyen-Orient, la guerre contre l'Iran par exemple. Si les Turcs ont retrouvé le corps en morceaux de Khashoggi, le plus probable est qu'ils voudraient aussi l'échanger contre celui d'un homme bien vivant, lui, et qui lui se trouve aux Etats-Unis : Fethullah Gülen. Mais ont-ils retrouvé le corps de Khashoggi ? C'est peu probable. Les Saoudiens seraient des enfants de chœur s'ils n'avaient pas pris soin d'en effacer toute trace.

M. H.

Automobile

Une production nationale de 400 000 véhicules d'ici à 2020

■ Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a indiqué hier à Alger que la production des véhicules assemblés en Algérie devrait atteindre 400 000 unités d'ici à 2020, dont une partie sera destinée à l'exportation.

Par Sara O.

«Le nombre des véhicules assemblés localement a atteint 110 000 unités en 2017 et devrait atteindre 400 000 véhicules d'ici à 2020, dont une partie sera destinée à l'exportation», a affirmé le ministre lors d'une conférence-débat au Forum d'«El Moudjahid». A une question des journalistes sur le plafonnement des prix des voitures assemblées en Algérie, M. Yousfi a rappelé avoir évoqué ce sujet à plusieurs reprises. Selon lui, «les industriels activant dans le domaine de l'assemblage de voitures doivent respecter le cahier des charges qu'ils ont signé et que le prix de la voiture assemblée ne doit guère dépasser celui de la même voiture importée». «Ils doivent aussi augmenter progressivement le taux d'intégration nationale qui, au fur et à mesure qu'il progresse, doit se traduire par une baisse graduelle des prix des véhicules», a-t-il ajouté.

Concernant les véhicules industriels fabriqués par la Société nationale des véhicules



industriels (SNVI), il a fait savoir que le taux d'intégration nationale dépasse les 80%. M. Yousfi a, dans ce contexte, insisté sur la

nécessité de créer une industrie automobile en Algérie à partir de l'activité d'assemblage mais cela, a-t-il observé, «exige de la

patience et ne peut avoir lieu en une ou deux années». A ce propos, il a souligné que ce processus avait même pris 50 ans dans

certains pays. Dans ce sillage, M. Yousfi a évoqué la nécessité de développer également la sous-traitance dans l'industrie automobile, permettant la création de milliers d'entreprises qui fabriqueront les 30 000 à 50 000 pièces et composants entrant dans la fabrication des véhicules. A une autre question de la presse sur le projet de l'usine de la marque Peugeot, le ministre a indiqué qu'elle sera installée à Oran, précisant que les «difficultés» rencontrées ont été dépassées et que le site de l'implantation de l'usine a été délocalisé d'un lieu à un autre dans cette même wilaya. Par ailleurs, M. Yousfi a révélé que son ministère a enregistré une dizaine de nouvelles demandes d'implantation d'usines de montage de véhicules en Algérie de la part de constructeurs de plusieurs pays. Sur ce point, il a avancé que son département ministériel étudiera d'une façon «approfondie» ces demandes et c'est au Conseil national de l'investissement (CNI) de trancher soit par la validation soit par le refus des projets soumis.

S. O.

Sa politique inouïe réussit à Trump

Les Américains rééliront-ils l'homme orange en 2020 ?

En arrivant à la Maison-Blanche et en commençant à mettre à exécution certains engagements de campagne qui étaient censés rendre «son éclat à l'Amérique et sa dignité au citoyen américain», Donald Trump semblait s'inscrire en faux par rapport aux politiques américaines antérieures et donnait l'impression d'un début de règne qui ne pouvait que tourner court du fait des fronts multiples qu'ouvrait pour la Maison-Blanche la politique de bélier de cet homme d'affaires et néanmoins star de la télé-réalité, habitué à mener sa barque en solo dans une posture d'extraverti arrogant et déterminé.

Trump, donné au début de son élection comme un accident de parcours dû au manque de réalisme et néanmoins aussi d'intégrité d'une classe politique qui n'a pas su proposer des candidats sans reproche, a fini par se stabiliser sur son séant et définir, à travers des décisions menées à leur terme échu, l'étendue de ses actions, et par imposer une politique internationale des USA qui apparaissait, par les méthodes, complètement en rupture avec celles de ses prédécesseurs, mais qui demeure, à y regarder de près, fidèle à la géopolitique américaine de long terme en ce qui concerne le Moyen-Orient.

Pourquoi Trump a-t-il été élu ?

Aux USA, on ne se fait pas élire pour sa politique internationale, sauf quand il s'agit de ses positions vis-à-vis d'Israël et Trump avait annoncé la couleur pour montrer patte blanche au lobby sioniste, lui qui devait, du fait d'affinités profondes avec le puissant électoral évangéliste, rassurer sur ses intentions, voire même sa détermination. En dérogeant à une pra-

tique, devenue tradition depuis 1995, de surseoir au déplacement de l'ambassade US de Tel-Aviv à Jérusalem, Trump a sauvé Benjamin Netanyahu d'un naufrage politique probable. En même temps, il se profilait aux yeux de ses adversaires autant qu'à ceux de ses alliés politiques comme un président qui faisait ce qu'il disait. Dangereux donc et fiable à la fois, Trump mène tambour battant une guerre franche contre tout statu quo, mais ne déroge nullement aux principes sacrés de la grande politique américaine aux USA et dans le monde. Trump a été élu parce que le scénario d'une femme à la Maison-Blanche, de surcroît traînant des casse-roles, et venant juste après un président de couleur, eût pu sembler être pour les électeurs américains comme un synopsis hollywoodien. Mais après l'homme noir, les Américains ont fini par élire un homme orange, que d'aucuns jugent bien étrange.

La politique intérieure américaine

La politique intérieure de Trump, nourrie par un discours nationaliste et par des promesses de renouveau et de prospérité, a consisté dans des mesures concrètes qui valent à Trump d'être sur la cap de la réussite et d'une certaine reconnaissance populaire qui pourraient, si l'embellie se maintient, lui valoir un autre mandat, n'en déplaise à tous les pays, ennemis et alliés, qui souffrent de sa politique. Trump est conforté actuellement par une situation de plein emploi qu'il doit à sa mesure, inédite depuis 30 ans, de procéder à une baisse importante des impôts. Une politique qui a rassuré les entreprises locales et qui a encouragé les

grandes multinationales, qui braconnaient en haute mer dans les paradis fiscaux, à rapatrier des centaines de milliards de dollars aux USA et à payer, sur ces montants, de faibles taux de fiscalité.

Devant cette réalité qui semble radieuse, il y a le risque probable d'une guerre économique contre les USA de la part des pays qui ont été agressés par le protectionnisme franc et brutal de Trump, sachant que les Etats-Unis ont perdu leur capacité de production des années 1980 et ne peuvent plus se passer des importations. Sachant surtout que ce protectionnisme, par la sur-taxation, affecte les prix des produits et aussi le pouvoir d'achat des Américains et donc aussi la croissance. Trump, en réussissant ainsi sur sa politique intérieure, affaiblit ses adversaires politiques et empêche l'émergence d'un front fort contre sa réélection, en dépit de tous les scandales, fondés ou non, qu'on pourrait lui attribuer.

La politique extérieure

La politique extérieure américaine mise sur la puissance US pour imposer un diktat qui ne souffre nulle réplique. Trump donne des ordres à ses alliés qu'il menace au besoin, et sanctionne, avec arrogance, ses compétiteurs et ses ennemis idéologiques. Il a réhabilité ainsi une politique qui n'avait plus cours depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, à savoir : la loi du plus fort. Avec lui, aucune apparence n'est sauve, même plus l'illusion que les USA pourraient un jour être un peu du côté de la Palestine. Il est contre l'Iran, contre tous les accords conclus par les USA avant lui, qui avantagent les autres pays, pour leur prendre autre chose. Trump veut le beurre et l'argent du

beurre et il prend les deux. Le cynisme dont procède une telle politique consiste à mettre à nu, publiquement, la réalité des rapports de force qui existent entre les USA et les autres pays dont la prospérité et/ou la sécurité dépendent de la bienveillance américaine. Cette politique diffère de celles des administrations antérieures par deux aspects. Le premier, une volonté forcenée et très agressive de réhabiliter la toute puissance financière de l'Amérique. Le second, un exhibitionnisme politique inédit dans la façon de communiquer avec le reste du monde qui ne dissimule plus la soumission résignée des pays satellites des USA au diktat de la Maison-Blanche. Trump humilie ses interlocuteurs ou ceux qu'il interpelle par tweets interposés et officie selon un franc-parler jamais vu en politique depuis plus de soixante-dix ans. Sur un autre plan, Trump fait des affaires. Ses entreprises, ses tours, ses managers réalisent des chiffres d'affaires avec ceux-là mêmes que la Maison-Blanche malmène. Sur les tours de Donald Trump, les pétrodollars du Golfe achètent à hauteur de 45 millions de dollars l'appartement. De quoi faire pâlir de jalousie les grandes fortunes américaines, et de quoi donner à réfléchir aux électeurs de Trump pour le prochain mandat. Mais à voir comment l'Américain moyen a été traité sur les trente vingt dernières années, il y a fort à parier que le peu de relance et de prospérité que l'homme orange a ramenées dans ses valises pèseront lourdement en sa faveur si d'ici-là rien de déterminant, en termes de menaces, ne touche les Américains du fait de sa politique. A ceux qui comptent sur l'usure du mandat unique : serrez-vous la ceinture.

Filali H. Imène

Foire des produits algériens

Ouverture aujourd'hui à Nouakchott de la 4^e édition

■ La quatrième édition de la Foire des produits algériens ouvrira ses portes aujourd'hui à Nouakchott, avec pour objectifs la promotion des exportations hors hydrocarbures, le renforcement des échanges avec la Mauritanie et la mise en place des bases d'une coopération économique intégrée avec les pays voisins.

Par Amel B.

La cérémonie d'ouverture de cette foire se déroulera en présence du ministre du Commerce, Saïd Djellab qui présidera une délégation de haut niveau et la ministre mauritanienne du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, Naha Mint Hamdi Ould Mouknass. Organisée par la Société algérienne des foires et exportations (Safex), cette manifestation, qui s'étalera du 23 au 29 octobre en cours, offrira l'occasion de consolider les relations de coopération entre les entreprises des deux pays et de signer des accords d'associations dans divers domaines. Elle permettra également aux visiteurs mauritaniens de découvrir une large gamme de produits algériens. Cette foire intervient dans le cadre des recommandations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a appelé à s'orienter vers les marchés africains et à assoier des ponts logistiques à même de dynamiser le commerce et la coopération économique algéro-africaine. Cette manifestation verra la participation de près de 180 opérateurs économiques algériens, à travers 4 000 m² de stands d'entreprises publiques et privées activant notamment dans les filières de l'électronique, de l'électroménager, du plastique, des produits agroalimentaires, des véhicules, des transports et autres. Plusieurs rencontres sont prévues entre les opérateurs économiques des deux pays pour examiner les opportunités de coopération et de partenariat. Une réunion préparatoire à cette manifestation a eu lieu le 6 octobre sous la présidence des ministres du Commerce, des Travaux publics et des Transports, respectivement Saïd Djellab et Abdelghani Zaalane et à laquelle ont assisté des représentants de la Chambre algé-

rienne de commerce et d'industrie (Caci) et de nombreux opérateurs économiques. La coopération économique entre l'Algérie et la Mauritanie avait été relancée, en mars dernier, avec l'ouverture de trois showrooms des entreprises Famag, spécialisée dans la fabrication du matériel agricole, Géant Electronics (l'électroménager) et Safcer (la fabrication de céramique et produits rouges). Le succès de l'expérience de Condor et du groupe Sim, depuis janvier 2017, a encouragé d'autres entreprises algériennes à accéder au marché mauritanien et, partant, aux marchés africains.

L'Algérie, deuxième fournisseur de la Mauritanie

Selon les dernières statistiques, le volume des échanges commerciaux entre les deux pays s'est élevé à 50 millions de dollars en 2017 contre 38 millions de dollars en 2016, ce qui a permis, en 2017, à l'Algérie de devenir le deuxième fournisseur de la Mauritanie au niveau africain. Le 10 octobre a été donné à Alger le coup d'envoi de la caravane «Joussour El-oukhoua» (ponts de fraternité) en direction de la capitale mauritanienne. Composée de 43 camions du groupe de transports des marchandises et de logistique (LogiTrans), chargés d'échantillons de la production nationale, la caravane devait traverser 3 500 km, pour arriver à Nouakchott en prévision de la Foire des produits algériens. Une autre délégation composée de participants, d'équipements et de produits périssables a été acheminée par avion à partir de l'Aéroport international d'Alger, Houari Boumediène. Le ministre de Travaux publics et des Transports, avait souligné que «le secteur des transports contribuera, à l'instar des autres secteurs, à l'organisation de cette



Ph. > D. R.

manifestation commerciale à travers la mobilisation des moyens humains, matériels et logistiques pour faire réussir cet événement, raffermir les relations d'amitié, développer la coopération entre les deux pays frères pour les promouvoir au niveau des bonnes relations diplomatiques entretenues par les directions des deux pays». Cet événement permettra la valorisation du produit local et l'ouverture de nouveaux marchés pour les produits algériens en Afrique, notamment après l'inauguration du poste frontalier terrestre Mustapha-Ben Boulaid à Tindouf, une plateforme logistique stratégique pour l'Algérie et les pays de l'UMA et de l'Afrique à même de promouvoir les zones frontalières et faciliter le travail des exportateurs algériens souhaitant accéder aux marchés africains. A rappeler que le nouveau poste frontalier «Mustapha Ben Boulaid» liant l'Algérie et la Mauritanie a été inauguré le 19 août dernier par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et son homologue mauritanien, Ahmadou Ould-Abdellah. Situé à 75 km du chef-lieu de la wilaya de Tindouf, ce poste frontalier et constitue «un jalon supplémentaire» pour la coopération bilaté-

rale dans les domaines sécuritaires, économique et humanitaire entre l'Algérie et la Mauritanie, selon le responsable des deux pays, qui estiment qu'il «traduit la volonté commune du président de la République Abdelaziz Bouteflika et de son homologue mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz, de hisser les relations bilatérales à un niveau à même de répondre aux exigences de la conjoncture en termes de concertation continue et de coordination constante». Ce poste est appelé à être «un acteur actif dans la complémentarité et l'intégration» maghrébine, au mieux des intérêts des deux pays et du Maghreb au vu de «détermination de l'Algérie» à poursuivre son action pour la réalisation de la prospérité et du progrès dans la région du Maghreb. «L'inauguration du poste frontalier terrestre «chahid Mustapha Ben Boulaid» entre l'Algérie et la Mauritanie constitue une ébauche de la coopération commerciale entre les deux pays qui devra contribuer au développement des activités commerciales et économiques, à la satisfaction des populations de Tindouf et des autres wilayas limitrophes, ainsi que de la population mauritanienne, limitrophe aux frontières algériennes», avait indiqué le ministre du Commerce, Saïd

Djellab. Afin d'atteindre les objectifs assignés, M. Djellab avait fait part d'un arsenal de mesures, dont la création d'une base logistique dans la wilaya de Tindouf en faveur des opérateurs économiques exportateurs par le soutien du fonds spécial pour la promotion des exportations, du transport routier des marchandises destinées à l'exportation vers les pays voisins, le lancement du projet de négociations dans le cadre de l'accord commercial avec la Mauritanie, ainsi que la relance du commerce de troc avec les pays voisins. L'accord portant réalisation de ce passage frontalier avait été signé en novembre 2017 à Nouakchott par les ministres de l'Intérieur des deux pays, en application des recommandations de la 18^e session de la Haute commission mixte algéro-mauritanienne, tenue le 20 décembre 2016 à Alger. Outre cette foire, la Safex prévoit l'organisation de plusieurs expositions de produits algériens exportables au Mali, au Sénégal, au Burkina Faso, au Gabon et en Egypte, avant la fin de l'année en cours, et ce, en coopération avec les partenaires activant dans les secteurs concernés.

A. B./APS

Communiqué

Convention de partenariat entre la Cagex et Natixis Algérie

LACOMPAGNIE algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex) et Natixis Algérie, banque privée algérienne, ont procédé courant septembre 2018 à Alger, à la signature d'une convention cadre. Signée en présence du directeur général de Natixis Algérie, Boris Joseph, et du président-directeur général de la Cagex, Djillali Tariket, cette convention permettra à Natixis Algérie de sécuriser les exportations assurées en met-

tant à la disposition des exportateurs toute la compétence et l'expertise de la Cagex en matière de renseignements commerciaux sur les acheteurs étrangers, de protection et d'assurance des créances nées sur l'étranger, et du recouvrement de celles-ci en cas de défaillance de paiement. Cette convention contribuera également à faciliter l'accès aux crédits bancaires à court terme, par l'octroi de garanties d'assurances suffisantes et de premier

ordre au profit des banques. La signature de cet accord permettra, enfin, à Natixis Algérie, la protection, l'assurance et la sauvegarde des créances nées des ventes à crédit, tant sur le marché national que sur le marché international, domiciliées auprès du réseau de cette dernière. Pour Boris Joseph, directeur général de Natixis Algérie : «Nous souhaitons engager, avec la Cagex, un partenariat qui nous permettra de développer le tissu économique

algérien, développer des emplois, et contribuer à la réinsertion de la valeur ajoutée au sein de l'économie nationale, pour pouvoir engager et accompagner la mutation économique». Il ajoute : «Nous sommes convaincus que la Cagex va nous aider, significativement, à développer des opérations, tant domestiques qu'internationales, dans un pays où s'opèrent de grandes mutations économiques que nous essayons d'accompa-

gner, notamment sur toute la partie producteurs». Pour Djillali Tariket, président-directeur général de la Cagex : «Nous ne ménagerons aucun effort pour être à la hauteur des ambitions et des projets de développement de Natixis Algérie. Nous souhaitons faire de Natixis Algérie un partenaire de premier ordre au niveau de la coopération, et satisfaire nos ambitions communes».

Ghardaïa

Une récolte de 7 560 quintaux d'arachides attendue cette saison

■ Une production de 7 560 quintaux d'arachide «Bio» dont les grains appelés communément «cacahuètes» est attendue au titre de la campagne de cueillette 2018 qui a débuté au mois d'octobre courant dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Par Amel H.

Une superficie cumulée de près de 420 hectares a été consacrée à la culture d'arachide, principalement dans les localités de Seb Seb, Mansourah et Metlili, au sud de la wilaya, précise la même source, ajoutant que la campagne de cueillette pour cette saison est «prometteuse». Les premières récoltes d'arachide sont cédées ce week-end, sur les étals du souk de Ghardaïa avec un prix oscillant entre 500 et 550 DA le kilogramme, selon la taille de la gousse. De tous les produits qui s'offrent aux touristes et autres visiteurs de l'incontournable souk de Ghardaïa, ce sont les différentes variétés de dattes et l'arachide de qualité supérieure de la région de Seb Seb qui retiennent l'attention. Car bien que la production arachidière n'ait pas encore atteint sa vitesse de croisière, les cacahuètes de Seb Seb ont gagné une notoriété qui a dépassée les frontières de la région de Ghardaïa, a-t-on indiqué. De nombreux vendeurs professionnels achètent en gros la production arachidière de Seb Seb avant de la griller dans les fourneaux des torréfacteurs très répandus à Ghardaïa et la redistribuent ensuite en détail. Le produit est très prisé notamment par

les touristes et autres vacanciers de passage à Ghardaïa, a fait savoir Hadj Boumediene vendeur au quartier de Theiniet El Makhzen. L'arachide de Seb Seb est l'une des meilleures au monde, a souligné fièrement Hadj Boumediene indiquant que pour obtenir un produit d'une telle qualité, les agriculteurs de Seb Seb suivent tous la même recette : une culture biologique. Des cultivateurs des localités Seb Seb, Mansourah et Metlili accordent un grand intérêt à l'intensification de l'arachide qui constitue «une culture lucrative dénommée d'«or brun» et qui rapporte beaucoup «notamment avec l'abondance de l'eau, l'ensoleillement et un sol sablonneux», a expliqué Khaled Djebrit, ingénieur à la DSA. Introduite dans les années trente par un agriculteur à Seb Seb, localité désenclavée située à 50 km au sud du chef lieu de wilaya, la culture d'arachide fut généralisée dans les localités de Mansourah et Metlili dans les années soixante dix avec l'importation des semences de deux variétés d'origine égyptienne et espagnol, souligne le même technicien, ajoutant que cette culture reste au stade traditionnel dans ces régions désertiques. Les travaux de semis sont réalisés manuellement par une centaine d'agriculteurs qui sont confrontés à de



nombreux problèmes en particulier leur ignorance de l'itinéraire technique de cette culture et aux nombreux ravageurs de ce type de culture notamment les moineaux, les rongeurs et autres prédateurs. De nombreux spécialistes dans le développement rural estiment que l'intensification de cette culture «stratégique» soutenue d'une formation technique des agriculteurs peut générer un développement durable pour ces

contrées enclavées en créant des unités de conditionnement de Cacahuètes, de huileries ou savonneries. On peut également y fabriquer le beurre d'arachide à partir des graines d'arachide qui sont grillées, broyées et malaxées. On y ajoute des émulsifiants pour que l'huile libérée par le broyage reste en suspension. De la famille des légumineuses ou fabacées, l'arachide «Arachis hypogaea», l'arachide est très nutritive. Les grains ou

Cacahuète renferment de 40 à 50% d'huile et de 20 à 30% de protéines ainsi qu'ils constituent une source considérable en vitamine «B», on lui attribue également de nombreuses propriétés pour la santé tandis que ses feuilles peuvent être utilisées comme aliment de bétail. Durant la campagne précédente (2017), une production de 6 000 quintaux a été réalisée à travers une superficie cultivée de 400 hectares. A. H. /APS

Tipasa

Distribution prochaine de 1 150 logements sociaux à Cherchell

Près de 1 150 logements publics localités (LPL) seront «prochainement» attribués dans la daïra de Cherchell (Tipasa), a annoncé le wali Mohamed Bouchemma. M. Bouchemma a fait part, à l'issue de sa visite au niveau de quatre communes de la daïra de Cherchell (Cherchell, Sidi Ghiles, Hedjret Ennos, et Sidi Semiane), de la décision de levée des contraintes ayant retardé les travaux d'aménagement du projet des 648 unités LPL à Sidi Belghith, sur les hauteurs de Cherchell, «afin qu'elles soient prêtes à la distribution avant la fin de l'année en cours». Il a principalement s'agit d'intervenir auprès de la Sonelgaz en vue d'accélérer l'installation d'un centre transformateur au profit de cette cité des 648 logements de Cherchell, et d'un projet de 500 autres logements à Sidi Ghiles, parallèlement à la mise au point d'un plan d'intervention permettant à la cellule technique du cabinet du wali de suivre les projets en cours de réalisation, a-t-il expliqué. Le chef de l'exécutif local a également annoncé la mise en service «fin novembre prochain» d'un tronçon de 14 km du projet de la rocade de

Cherchell, d'une longueur de 17 km, et englobant sept viaducs, 14 ouvrages d'art et trois déviations. Selon la direction des Travaux publics de la wilaya, le projet, affecté d'une enveloppe de près de 34 milliards de Da, sera contribuera au désengorgement du trafic sur cet axe routier, notamment en saison estivale. Cette visite de travail a, égale-

ment, mené le wali sur le chantier de réalisation de 452 logements à la cité «Bakora El Djadid», mitoyenne au site du projet du Port commercial du centre d'El Hamdania. Interpellé par le comité de quartier pour la réalisation de projets relatifs à un siège sécuritaire, une salle de soin, une salle de prière et un stade de proximité, le M.

Bouchemma a recommandé l'impératif d'une «réflexion rationnelle dans l'exploitation des assiettes foncières disponibles, suivant les priorités et en coordination avec l'Assemblée communale». Dans la commune montagnaise de Sidi Semiane, où il inspectait un chantier de 26 unités LPL, le chef de l'exécutif a instruit les services de l'Office de

promotion et de gestion immobilière (OPGI) sur la nécessité du respect du caractère rural de cette localité, au profit de laquelle il a également décidé l'inscription d'une opération pour améliorer son réseau d'alimentation en eau potable (AEP).

Hocine A.

Concours du village le plus propre de Tizi Ouzou Une manifestation qui cache mal la gravité de la problématique de l'environnement

La problématique de l'environnement en général et la prise en charge des déchets ménagers dans la wilaya de Tizi Ouzou ne devrait pas être occultée avec l'organisation d'un concours du village le plus propre.

Certes l'initiative est plus que louable en ces temps d'au moins une décharge sauvage pour chacun des 2 000 villages et hameaux de la wilaya, mais la manifestation doit être suivie d'autres actions urgentes de la part de l'administration et des élus à tous les niveaux avec l'implication des populations. D'autant plus que le nombre de villages participants à ce concours ne dépasse pas la centaine.

Des actions et les nombreux séminaires

initiés ici et là n'ont rien changé à la situation si ce n'est son aggravation. A ce jour les rares centres d'enfouissement techniques fonctionnels selon les normes sont presque inexistantes. A commencer par le CET de la commune du chef-lieu de la wilaya qui reçoit les déchets ménagers non triés de près d'une vingtaine de communes. Alors que les trois ou quatre fonctionnels ne prennent en charge qu'un peu plus d'une dizaine de municipalités. Le reste des 67 communes sont dépourvues de toute structure y compris d'une «décharge contrôlée». Conséquence de l'incapacité des élus et de l'administration à imposer un plan de collecte et de traitement de déchets : une proliféra-

tion de décharges sauvages aggravée par des actes d'incivisme à la limite de l'imaginaire. Les autorités, les élus et les populations devraient accorder la plus haute priorité à ce problème pour préserver ce qui reste, s'il en reste, de cette pollution qui dévaste chaque jour les villes et villages de la Kabylie et qui risque de compromettre l'avenir du développement de la région projeté et basé essentiellement sur ses potentialités touristiques. Les populations, qui ont longtemps assisté à des séminaires, des rencontres et des concours, attendent des actions quitte à recourir à la force publique pour le salut environnemental de la wilaya.

Hamid M.

Sahara occidental

Les entreprises activant doivent négocier avec le Front Polisario ou partir

■ L'avocat du Front Polisario, Gilles Devers, a averti samedi à Gonfreville-L'Orcher, près du Havre (France), que les entreprises européennes activant sur le territoire du Sahara occidental, doivent dorénavant choisir entre négocier avec le Front Polisario ou cesser leurs activités et partir.



Par Farid M.

« **D**ésormais, depuis les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), les entreprises européennes activant sur le territoire du Sahara occidental, doivent soit négocier avec le représentant légitime du peuple sahraoui, le Front Polisario, ou cesser leurs activités et partir », a-t-il insisté lors de son intervention au colloque international sur les ressources naturelles du Sahara occidental qui doit clôturer samedi soir ses travaux. Après avoir expliqué, qu'avec ses deux arrêts de justice, le droit international est passé au droit européen, l'avocat a rappelé leurs importantes décisions, à savoir le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts, le Maroc ne jouit d'aucune souveraineté sur le territoire du Sahara occidental, la présence du Maroc au Sahara occidental est une occupation militaire, donc une zone de guerre et le peuple sahraoui est le seul à pouvoir bénéficier de ses ressources naturelles. « Rien ne peut se faire sur ce territoire sans le consentement du peuple sahraoui, à travers son représentant légitime, le Front Polisario », a souligné l'avocat, considérant les deux arrêts de la CJUE de « tremblement de terre » qui va ébranler l'édifice européen avec leur application tôt ou tard. Cependant, il a reconnu qu'il y a encore « du chemin à faire » et que la bataille « n'est pas encore terminée », même si ces arrêts sont un « acquis » et tous les États européens sont tenus d'appliquer. « Nous sommes en pleine bataille. Des pays, comme la France et l'Espagne, tentent de trouver des interprétations juridiques pour contourner les arrêts au profit des accords passés par l'UE et le Maroc », a-t-il précisé, ironisant que ces pays « veulent appliquer des accords signés avec un pays sur un autre territoire que ce pays ». « On veut nous dire qu'un accord signé avec l'Espagne peut s'appliquer en Italie », a-t-il ajouté pour montrer « l'aberration » d'une telle tentative pour « chercher le fruit d'un crime de colonisation ». Il a indiqué, dans ce sens, que l'idée est « soufflée » par le commissaire européen Pierre Moscovici et sa troupe. L'autre avocat français Joseph Braham a précisé dans son intervention que le Code

pénal français permet à un citoyen français, d'origine sahraoui, de procéder à un recours au niveau des tribunaux français lorsqu'il s'agit d'un problème de droit humanitaire et de pillage des ressources naturelles par une entreprise de droit français, d'autant, a-t-il poursuivi, que les entreprises françaises « savent que le peuple sahraoui n'est pas consentant de leurs activités sur le territoire du Sahara occidental qui permettent à la puissance occupante, le Maroc, à bénéficier des fruits de ce pillage ». Au début des travaux de la matinée, les participants au colloque ont eu droit à une synthèse des recherches d'universitaires qui ont essayé de montrer, sur la base des informations en leur possession, les immenses potentialités naturelles et économiques d'un territoire, dont le relief n'est pas accidenté. Le géologue Moïse Ponce de Léon (Université de Rennes) a affirmé que le territoire du Sahara occidental renferme des ressources hydriques pour une durée de 150 000 ans, selon une étude établie en 2018. Pour sa part, le géologue Lahbib Mayen Saleh (Université de Barcelone) a étalé dans son intervention les res-

sources minières du Sahara occidental entre leur exploitation et protection. Le colloque, organisé par l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) devra terminer ce soir ses travaux avec une déclaration finale qui sera présentée à la prochaine réunion de l'EUCOCO qui se tiendra en novembre à Madrid.

les accords UE/Maroc n'y sont pas applicables ». A cet effet, les autorisations données par le Maroc aux entreprises européennes pour des activités économiques sur le territoire du Sahara occidental « n'ont aucun fondement juridique et cette illégalité irréversible engage leur responsabilité », a souligné le représentant du Front Polisario, expliquant que la CJUE « a dit qu'elle était le droit applicable : pas d'activité au Sahara occidental avec des autorisations marocaines ». « Seul le Front Polisario, organe du peuple souverain, est en droit de donner ces autorisations d'implantation et d'exercice », a-t-il conclu. La BNP Paribas SA agit par l'intermédiaire de sa filiale marocaine de la Banque marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), qu'elle contrôle avec 65,03 % du capital social, alors que Société générale active au Sahara occidental par l'intermédiaire de sa filiale la Société Générale du Maroc, qu'elle contrôle avec 56,94 % du capital social. En ce qui concerne Le Crédit agricole SA, il agit par l'intermédiaire de sa filiale Le Crédit agricole Maroc, qu'il contrôle avec 78,7 % du capital social et AXA Assurances par le biais de sa filiale, AXA Assurances Maroc, dont elle détient 100 % du capital. Ces trois banques et cette compagnie d'assurance se réfèrent à la « carte colonialiste » du Maroc, qu'elles publient dans leurs documents, et ont ouvert des agences à El-Ayoune, capitale du Sahara occidental et la ville de Dakhla.

« Nous avons beaucoup averti, maintenant nous passons à l'action »

Le Front Polisario a affirmé à Gonfreville-L'Orcher, près du Havre (France), qu'il passait désormais à l'action en justice contre les groupes français qui développent leurs activités sur le territoire du Sahara occidental. Le Front Polisario a déposé jeudi des plaintes devant le procureur de la République de Paris, pôle spécialisé pour les crimes de guerre, contre six groupes français qui sont BNP Paribas SA, Société générale, Crédit agricole, AXA Assurances, Transavia et UCPA, rappelle-t-on. « Ces entreprises sont impliquées dans le transfert par le Maroc de sa population dans le territoire du Sahara occidental, qui est sous le régime de l'occupation militaire. C'est une responsabilité grave, nous avons beaucoup averti et, maintenant, nous passons à l'action », a déclaré à l'APS le représentant du Front Polisario en France, Oubi Bachir Bouchraya, en marge du colloque qui se tient à Gonfreville-L'Orcher sur les ressources naturelles du Sahara occidental. Ces plaintes, a-t-il expliqué, sont fondées sur le « crime de colonisation » prévu par l'article 461-26 du Code pénal français et la « discrimination économique », prévue par les articles 225-1 et 225-2 du même Code pénal, ajoutant que depuis les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de 2016 et 2018, « il est parfaitement clair que le Maroc n'est pas souverain sur le territoire du Sahara occidental et que

F. M./APS

Libye L'ONU condamne l'insécurité dans le sud

LA MISSION d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a condamné la détérioration de la situation sécuritaire dans le sud du pays. « La Manul déplore la détérioration de la situation sécuritaire dans le sud de la Libye et appelle les autorités libyennes à prendre des actions pertinentes et efficaces contre l'anarchie dans cette région », indique un communiqué de la mission. Cette dernière a appelé les parties concernées de la région à « soutenir les autorités nationales dans leurs efforts pour gérer la situation dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Libye ». La mission a également exprimé ses préoccupations vis-à-vis de la montée des crimes, des enlèvements et des actes de vandalisme sur les infrastructures d'approvisionnement en eau. R.M.

La Tunisie

Le pays va émettre un eurobond d'un milliard de dollars

La Tunisie va émettre un eurobond d'un milliard de dollars avant fin octobre pour financer son déficit budgétaire, a rapporté l'agence Reuters le 20 octobre, citant des sources officielles. Les banques internationales Deutsche Bank, JPMorgan Chase & Co, Citigroup et Natixis ont été déjà sélectionnées pour arranger cette émission qui était initialement prévue durant le premier trimestre 2018 avant d'être reportée à maintes reprises, en raison des conditions de marché défavorables, a-t-on ajouté de même source. Le Fonds monétaire international (FMI) avait approuvé fin septembre dernier le

décaissement de 245 millions de dollars en faveur de la Tunisie, au titre de la cinquième revue du programme du mécanisme élargi de crédit (MEDC), ouvrant la voie à l'émission de cet eurobond. L'agence de notation financière Moody's a cependant abaissé, mi-octobre, la perspective de la note souveraine de la Tunisie de « stable » à « négative », en raison notamment de la hausse de la vulnérabilité extérieure du pays. La note de ce petit pays d'Afrique du Nord, dont l'économie peine à remonter durablement la pente depuis la révolte populaire de 2011 contre le régime de l'ex-président Ben Ali, a été main-

tenue à « B2 ». Le gouvernement tunisien table sur une croissance économique de 3,5% en 2019 contre 2,9% prévus en 2018, grâce notamment à la reprise de l'industrie du tourisme et aux bonnes performances attendues du secteur agricole. L'exécutif, qui vise à ramener le déficit budgétaire à 3,9% en 2019 contre 4,9% prévus pour 2018, évalue ses besoins globaux en financements extérieurs durant le prochain exercice, à environ 7 milliards de dinars (2,53 milliards de dollars).

Sara H./agences



Ghaza

Israël rouvre les points de passage pour les personnes et marchandises

■ Le ministre israélien de la Défense Avigdor Lieberman a ordonné hier la réouverture du point de passage pour les personnes et celui pour les marchandises avec la bande de Ghaza, quatre jours après les avoir fermés en réponse à un tir de roquette palestinien.

Par Rima C.

Cette décision découle de «l'atténuation des événements violents à Ghaza lors du week-end et des efforts du Hamas (au pouvoir dans ce territoire palestinien) pour freiner» les manifestants, a indiqué le ministre dans un communiqué. Mercredi, M. Lieberman avait ordonné la fermeture pour une durée non précisée des deux points de passage avec la bande de Ghaza. Cette décision renforçait encore plus l'enferme-

ment de l'enclave, qui ne dispose par ailleurs que d'un point de passage avec l'Égypte. Une roquette tirée depuis Ghaza dans la nuit de mardi à mercredi avait causé des dégâts dans la ville israélienne de Beersheva (sud). Mais le Hamas avait condamné ce tir, affirmant rejeter «toutes les tentatives irresponsables» d'affaiblir une médiation égyptienne en vue d'une trêve de longue durée. Par ailleurs, alors que des manifestations ont lieu tous les vendredi depuis le 30

mars le long de la frontière avec Israël, des responsables du Hamas ont été vus dernièrement en train de dissuader les protestataires d'approcher la barrière, lourdement gardée par l'armée israélienne. «Globalement, ils (les Palestiniens) gardent leurs distances», a confirmé un porte-parole de l'armée israélienne vendredi, précisant toutefois qu'un certain nombre de personnes se sont approchées de la barrière frontalière, ont brûlé des pneus et lancé des engins explosifs vers les soldats. «Ils ont répliqué avec des moyens anti-émeutes et à balles réelles selon les règles d'engagement en vigueur», a-t-il ajouté. Au moins 130 Palestiniens ont été blessés ce jour-là par des tirs israéliens, selon le ministère de la Santé de Ghaza. Depuis le début de la mobilisation, au moins 207 Palestiniens ont été tués et un soldat israélien a trouvé la mort. En visite dans la bande de Ghaza jeudi, une délégation



PH. > D. R.

égyptienne a incité le chef du Hamas à apaiser les manifestations, selon un responsable égyptien. L'émissaire de l'ONU pour le Proche-Orient, Nickolay Mladenov, a appelé vendredi Israéliens et Palestiniens «à faire montre de retenue, à agir de façon pacifique et à éviter l'escalade». Mercredi, Israël a également suspendu la livraison quotidienne de carburant pour la centrale électrique de Ghaza, normalement assurée grâce à un accord supervisé par l'ONU. «La décision de reprendre les livraisons de carburant depuis le

Qatar a été repoussée pour le moment, et sera examinée dans un certain nombre de jours en fonction des événements», a indiqué le ministère de la Défense israélien. Israël et le Hamas se sont livrés trois guerres depuis 2008 et observent un cessez-le-feu régulièrement remis en cause depuis le conflit de 2014. L'ONU et l'Égypte s'emploient depuis des semaines à tenter de forger une trêve durable entre l'État hébreu et le Hamas. En échange du calme, le blocus pourrait être allégé.

R. C.



Points chauds

Congrès

Par Fouzia Mahmoudi

Les Démocrates américains, sitôt la stupeur et le choc de la victoire surprise de Donald Trump à l'élection américaine passés, n'ont eu de cesse d'attendre les élections de mi-mandat qui leur permettraient, ils en étaient certains de retrouver sinon le pouvoir à la Maison-Blanche, du moins au Congrès et au Sénat. Ils étaient certains en effet, que si Trump n'était pas destitué avant, les américains ne pourraient que s'être rendu compte de la terrible erreur qu'ils avaient commise en remettant les clés du pays au promoteur milliardaire adepte de la provocation et des sorties à l'emporte-pièce. Toutefois, deux ans après sa victoire à la présidentielle, le président Républicain est loin d'être le dirigeant honni que beaucoup imaginaient alors en 2016. Au contraire sa base d'électeurs lui ait toujours plus fidèle et il aura même réussi de par ses succès économiques et diplomatiques à convaincre de nouveaux partisans. Et à deux semaines du scrutin les espoirs des Démocrates s'amenuisent. «Il semble de moins en moins probable que les Démocrates gagnent le Sénat», souligne David Lublin, professeur à l'American University de Washington. Or, si les Républicains conservent le congrès, une procédure de destitution («impeachment») contre Donald Trump sera, sauf scandale majeur, vouée à l'échec, car c'est cette assemblée qui a le dernier mot. Le président pourra aussi continuer à faire approuver ses nominations, notamment pour la toute-puissante Cour suprême, qui tranche dans les plus grandes questions de société aux États-Unis. Depuis le démarrage de la campagne, «le congrès et le Sénat semblent aller vers des résultats différents, ce qui complique l'espoir d'une vague bleue», selon lui. S'ils parviennent à prendre le congrès, les Démocrates pourront lancer des enquêtes parlementaires à tout-va contre l'administration Trump, bloquer les lois et le vote du budget. De quoi paralyser Washington. Avec une avalanche de candidats Démocrates, dont un nombre historique de femmes, des prévisions de participation au plus haut et des millions de dollars de financement, l'enthousiasme laissait penser depuis des mois que l'opposition avait un boulevard pour, au moins, reprendre le congrès. Cet été, les Démocrates s'étaient même pris à rêver que leur candidat charismatique Beto O'Rourke pourrait ravir le siège de sénateur à Ted Cruz dans un Texas très Républicain. Mais la dynamique s'est grippée ces dernières semaines, notamment depuis le processus acrimonieux de confirmation du juge conservateur Brett Kavanaugh à la Cour suprême. L'Histoire joue pourtant bien en faveur des Démocrates. Première occasion d'un vote sanction, ces élections de mi-mandat sont traditionnellement défavorables au parti du président américain. Et Donald Trump est particulièrement impopulaire dans les sondages d'opinion. Signe de l'enjeu, Donald Trump enchaîne les meetings dans des États clés. Mise en garde contre les «Démocrates radicaux», immigration, économie : le président américain martèle son message de campagne devant des supporters galvanisés. Pas de doute : même si son nom ne figure pas sur les bulletins de vote, il sera au cœur du scrutin le 6 novembre. Reste à savoir quel électoralat réussira à faire pencher la balance, car si Trump avait gagné la présidentielle en 2016, le vote populaire lui avait été plutôt favorable à Hillary Clinton. Pour espérer une franche victoire Trump devra compter sur de nouveaux soutiens et des électeurs prêts à se déplacer pour le soutenir dans les urnes.

F. M.

Arabie saoudite

Riyad accueille un Sommet économique mis à mal par l'affaire Khashoggi

L'Arabie saoudite accueille mardi une conférence économique mise à mal par la crise suscitée par la mort du journaliste Jamal Khashoggi, qui a poussé responsables occidentaux et dirigeants de firmes internationales à boycotter ce forum cher au prince héritier. Le royaume, dont l'image a été fortement ternie par l'affaire Khashoggi, semble impuissant face à la désaffection grandissante des participants au Future Investment Initiative (FII), surnommé le «Davos du désert» par de nombreux médias. Alors qu'ils annonçaient il y a une semaine plus de 150 intervenants, les organisateurs ont réduit la liste samedi à 120 personnes. Le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin, la patronne du Fonds monétaire international (FMI) Christine Lagarde et le ministre français de l'Économie Bruno Le Maire ont annoncé qu'ils ne feraient pas finalement le voyage à Riyad, tout comme les dirigeants australiens. De grands médias, comme «Bloomberg», «CNN» et le «Financial Times», se sont également désistés. En 2017, lors de la première édition du FII, lancé en grande pompe, le jeune prince héritier Mohammed ben Salmane, surnommé MBS, avait été salué comme visionnaire, séduisant les investisseurs en parlant de robots et dressant des plans futuristes pour une méga-

polopole d'avant-garde appelée NEOM. Pour beaucoup, cette édition avait permis de projeter une Arabie saoudite autrement que sous le prisme d'une monarchie ultraconservatrice à l'économie pétrolière. A contrario, l'édition 2018 cristallise l'indignation internationale contre un pouvoir saoudien prompt à faire taire toute voix dissidente, comme celle de Jamal Khashoggi, qui avait plusieurs fois pris la plume contre MBS. Après avoir fermement démenti être impliqué dans la disparition du journaliste, aperçu pour la dernière fois le 2 octobre entrant dans le consulat saoudien d'Istanbul, les autorités saoudiennes ont finalement samedi admis qu'il avait été tué dans la mission diplomatique, à la suite d'une «bagarre». Pour Eurasia Group, une société de conseil en risques, MBS est empêtré dans une «grave crise de relations publiques». «Les Uber et les JP Morgan de ce monde ont calculé qu'être associé en ce moment avec le nom de MBS, risque de leur coûter davantage que de perdre l'opportunité de s'emparer d'un morceau de l'économie saoudienne», explique Michael Stephens, expert au Royal United Services Institute. Mais pour certaines entreprises occidentales, l'enjeu est trop important pour qu'elles se retirent de ce forum, même si elles n'envisagent pas de se faire représenter par les plus hauts

dirigeants. Ainsi, des banquiers d'investissement de HSBC et Crédit Suisse seront présents, alors que leurs P-DG ont annulé leur venue, selon Bloomberg News. Les sociétés chinoises et russes, elles, n'envisagent pas de boycotter la conférence, selon un organisateur. Un large boycott occidental du forum pourrait accroître les risques d'instabilité politique en Arabie saoudite, premier exportateur de pétrole au monde, et porter un nouveau coup aux investissements directs étrangers (IDE) qui avaient déjà atteint l'année dernière leur niveau le plus bas en 14 ans, selon l'ONU. «Malgré un discours (porté) sur les réformes, les IDE en Arabie saoudite se sont maintenus bas et le scandale (Khashoggi) ne fera qu'accroître l'incertitude des investisseurs», a souligné la société d'analyse Capital Economics.

Depuis plusieurs mois, MBS, à qui le roi Salmane a de facto délégué les affaires courantes du royaume, semble avoir intensifié la répression contre tout signe d'opposition: hommes d'affaires, militants des droits de la femme et dignitaires religieux ont été arrêtés. Suscitant l'inquiétude des investisseurs, Riyad a aussi pris la tête d'une coûteuse coalition intervenant militairement au Yémen contre les rebelles. Et elle a incité des pays alliés du Golfe à imposer au Qatar voisin un embargo.



Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi

«Zokwezo», une satire de l'intolérance présentée aux Algérois

■ «Zokwezo», une comédie grinçante sur l'intolérance et le non-respect des différences, a été présentée samedi sur les planches du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi d'Alger. Cette pièce qui a été déjà présentée à Béjaïa dans le cadre de la neuvième édition du Festival international du théâtre de la ville produite en 2016 par la compagnie théâtrale «Cie Aspara».

Par Abia Selles

Représentant la Suisse au 9^e Festival international du théâtre de Béjaïa (Fitb, 14-22 octobre), la pièce produite en 2016 par la compagnie théâtrale «Cie Aspara», raconte l'histoire d'une femme et d'un homme emmurés dans leurs appartements respectifs et assujettis aux pesanteurs sociales entravant leur amour naissant.

Sur un texte du Congolais Julien Mabila Bissila, inspiré du film «Une journée particulière» de l'Italien Ettore Scola, le spectacle fait le procès de l'intolérance et du non-respect des différences à travers l'histoire d'un jeune informaticien africain et une mère célibataire suisse, délaissée par un mari volage.

Sur scène, Delphine (Silvea Barreiros), passe son temps à broyer du noir devant son ordinateur et la télé, qui fonctionnent au gré de la disponibilité de courant électrique dans la ville, et son voisin de palier (Roddy Molinet), un jeune informaticien renvoyé de son boulot en raison de ses orientations sexuelles jugées homophobes.

cloîtrés dans leurs appartements, le jeune noir et sa voisine blanche, finissent – au bout de quelques rencontres – par devenir amis et, affinités aidant, amoureux malgré les différences de race et de couleur.

Dans une mise en scène minimaliste, conçue par le scénographe Michel Faure, le spectacle alliant comique et satirique, se limite à quelques objets de décor comme le tabouret et le



sèche-linge, se distingue par son histoire hilarante livrée dans un langage (français) percutant, soustrait au discours «moralisa-

teur». Outre l'Algérie, des troupes et compagnies théâtrales de Tunisie, d'Égypte, de France et d'Italie, entre autres,

prennent part au 9^e Festival international du théâtre de Béjaïa qui se poursuit jusqu'au 22 octobre. A.S./APS

A l'occasion des 60 ans d'amitié sino-algérienne

Un concert plein de rythmes et d'émotions présenté à Alger

Le 60^e anniversaire de l'amitié sino-algérienne et le deuxième depuis l'inauguration officielle de l'Opéra d'Alger, ont été célébrés samedi soir à Alger, par un concert inédit, animé par une fusion prolifique entre les orchestres symphoniques, de l'Opéra d'Alger et le Philharmonique du grand Théâtre de Shenzhen (Chine), devant un public nombreux.

La scène de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, accueillant, 60 musiciens algériens et autant d'instrumentistes chinois, a pris des allures solennelles, avec un grand orchestre de 120 musiciens, dirigé, 70 mn durant, par le maestro Amine Kouider, dans des atmosphères de grands soirs.

La cérémonie a commencé dans la solennité, avec l'interpré-

tation des Hymnes nationaux, chinois et algérien, retentissant devant un public debout, avant de présenter un florilège d'une dizaine de musiques, entre populaire des deux terroir et symphonique de célèbres compositeurs de la musique classique universelle. «Danse of yao People», une musique populaire chinoise aux gammes pentatoniques et à la beauté mélodique empreinte de douceur et de finesse, a été rendue, d'abord, dans sa partition originale, avant d'être réinterprétée dans un nouvel habillage, signé Hacène Belkacem Benalioua et Ryad Boudjemaa, deux étudiants de l'Institut national supérieur de musique (Insm).

«Zheng Qiufeng» (I Love you China), interprétée par la soprane chinoise, Lilin Liu avec une

voix cristalline et puissante, jouissant d'une tessiture large, que le public a longtemps applaudi.

La célèbre pièce, «O sole Mio» d'Eduardo di Capua, a été rendue par le ténor chinois, également époustouffant, de maîtrise et de technique, Teng Ma, qui a ensuite interprété en duo avec sa compatriote Lilin Liu, «Traviata Brendisi» de Giuseppe Verdi.

Le grand orchestre a ensuite exécuté les pièces, «Le barbier de Séville» (Ouverture) de Gioachino Rossini, «Leichte Kavalerie» de Franz Von Suppé, «Pas de deux» et «Slave Marche» de Piotr Ilitch Tchaïkovski, «Dances Polovtsiennes» (Prince Igor) d'Alexandre Borodine et «Afak», une suite de musiques algériennes dans différents genres, arrangée par Hocine

Bouifrou. Le public, prenant part à ce voyage aux diverses escales, a longtemps applaudi les artistes, savourant chaque instant du spectacle dans la délectation.

Auparavant, en début de cérémonie, les ministres algériens de la Culture, et des Affaires Étrangères, ainsi que l'ambassadeur de la République Populaire de Chine en Algérie, sont intervenus pour évoquer les relations amicales «fortes et de longue date», entre l'Algérie et la Chine, «Premier pays non-arabe, a-t-on déclaré, a avoir reconnu le 'Gouvernement provisoire de la révolution algérienne' (GPRA) en 1958».

Les intervenants ont également rappelé, en présence de plusieurs autres membres du gouvernement, que l'«Opéra

d'Alger», était un des «symboles» de cette amitié entre les deux pays. Le concert célébrant le 60^e anniversaire de l'amitié sino-algérienne, et la deuxième année d'ouverture de l'Opéra d'Alger, a été organisé sous l'égide des ministères, de la Culture et des Affaires étrangères.

L.B.

AGEND'ART

Centre culturel Mustapha-Kateb d'Alger

Jusqu'au 25 octobre : Exposition d'arts plastiques avec l'artiste peintre plasticien Abderrahmane Bekhti.

Galerie Seen Art

Jusqu'au 3 novembre : Exposition collective intitulée «Versions Originales» avec les artistes Yasser Ameer (L'homme jaune), Leila Boutammine, Amar Briki, Faiza Maghni, Adlane Samet, Mayalnes

Touam et Hocine Zaourar. Galerie d'art Dar-EL-Kenz (Lot Bouchaoui 2, n°325, Chéraga, Alger)

Du 27 octobre au 7 novembre 18^e Salon d'automne du petit format, avec la participation de 24 artistes dont Bettina Heinen Ayech, Catherine Rossi, Shahriar Pirrozram, Samia Skenazen, Moussa Bourdine, H'ssissen, Mohamed Massen et Rachid Talbi. Vernissage le samedi 27 octobre, à partir de 15h.

Galerie d'Arts Mohammed-Racim (7, Avenue Pasteur, Alger-Centre)

Jusqu'au 3 novembre : Exposition de peinture de Djahida Houadef, sous le thème «Passage rituelique».

F.H.

Spectacle de marionnettes «Pinocchio»

Un conte universel à la sauce algérienne

Le spectacle pour enfants «Pinocchio» du marionnettiste Kada Benchemissa a été présenté en première samedi au Théâtre régional d'Oran devant une salle comble au grand bonheur des bambins. Ecrite et mise en scène par le marionnettiste Kada Benchemissa, cette nouvelle production du TRO d'une heure reproduit le conte universel du petit garçon en bois dans une version 100% algérienne.

Le texte de la pièce est une adaptation libre du roman pour enfants «Pinocchio» de l'écrivain italien Carlo Collodi, est un mix entre le théâtre commun avec des personnages joués par des

comédiens et le spectacle de marionnettes.

Kada Benchemissa, en outre conteur professionnel, a usé de ses talents de diction pour composer un texte riche en rimes et poésie inspirée du patrimoine algérien, notamment du Melhoun. Tout est algérien dans cette pièce qui a pourtant gardé toute son âme universelle. «Une façon de faire complètement voulue», a souligné le metteur en scène en marge la première, ajoutant qu'en tant qu'artiste il est comme l'arbre, profondément enraciné dans sa culture natale, avec des branches qui tendent vers le ciel. «Il faut savoir mettre en valeur sa

culture originelle, tout en restant ouvert au reste du monde», a-t-il ajouté.

Le marionnettiste, qui dispose d'un musée de marionnettes à Sidi Bel-Abbès, s'est également inspiré de la culture locale dans la conception de ses marionnettes. En plus des marionnettes communes : à fils, à triangle, à gaine, à contrôle, Kada Benchemissa a introduit «El Ghendjat», des marionnettes confectionnées à partir de balais traditionnels de paille. «Ghendja» est une marionnette présente dans différentes régions du pays et même dans d'autres pays maghrébins, que les enfants confectionnent en habitant un

balai de pailles avec des foulards des sept couleurs de l'arc-en-ciel et qu'on sort dans les rues dans une sorte de carnaval, «pour implorer le ciel à irriguer la terre en temps de sécheresse».

Les trois Ghendjat du spectacle jouent le rôle du conteur, qui raconte l'histoire de Pinocchio, le petit enfant en bois, gâté et arrogant, qui apprend à mieux apprécier ce que la vie lui offre: un toit et un père aimant.

Le spectacle est accompagné de chansonnettes avec des mélodies algériennes au rythme tantôt de alaoui, tantôt kabyle ou encore bedoui.

F.H.



Ligue 2 Mobilis (11^e journée) Le WAT rejoint le MCEE à la deuxième place

LE WA TLEMENEN a rejoint le MC El Eulma à la deuxième place, au classement général de la Ligue 2 Mobilis de football, en battant l'USM Annaba (2-1) en clôture de la 11^e journée, entamée vendredi et clôturée samedi soir. Le WAT et le MCEE comptent en effet 19 points, ce qui les place à une longueur du leader Chélifien, qui cependant compte un match en moins. De son côté, l'ES Mostaganem s'est neutralisée avec l'US Biskra dans un match complètement fou, qui a connu plusieurs rebondissements, puisque, après avoir concédé l'ouverture du score devant Adouane (35'), l'équipe locale a réussi à égaliser par Benmeghit (45'). Quoique, l'ESM a vite fait de retomber dans ses travers, en encaissant un autre but, signé Benachour (69'), et il a fallu attendre la toute fin de rencontre pour voir Amrani sauver les meubles, en égalisant à la 90'. Même cas de figure à Saïda, où le MCS local a commencé par concéder l'ouverture du score devant l'ex-USmiste, Karim Baïtèche (49'), avant de se révolter en toute fin de match et de remporter un précieux succès, qui ne semblait plus évident. C'est encore une fois le vieux briscard Cheikh Hamidi qui a montré la voie, en égalisant à la 88', avant que son coéquipier Bakhouch ne finisse le boulot, en doublant la mise dans le temps additionnel (90'+2). Un peu plus tôt dans l'après-midi, le nouveau promu NC Magra avait disposé de l'ASM Oran (2-0), grâce à des réalisations signées Boulasseur (58') et Ziouèche (77'). Une excellente opération pour les Bleu et Blanc, car cette victoire leur permet de se hisser dans la première partie du tableau, avec 17 points, alors que l'ASMO reste dans une inconfortable position de premier club non reléguable, avec 11 unités au compteur. Vendredi, en ouverture de cette 11^e jour-

née, c'est le MC El Eulma qui avait réussi la meilleure opération, en s'emparant provisoirement de la deuxième place au classement général, avec 19 points, après sa victoire contre l'Amel Boussaâda (1-0), au moment où le leader, l'ASO Chlef, s'était contenté d'un nul vierge chez l'avant-dernier, l'USM El Harrach. C'est l'attaquant Yacine Guenina qui a offert cette précieuse victoire au MCEE, grâce à laquelle il revient à une longueur du leader chélifien, qui cependant compte un match en moins, puisque son match en déplacement chez la JSM Skikda pour le compte de la 10^e journée, avait été reporté à une date ultérieure, en raison de la présence de plus de trois joueurs chélifiens en équipe nationale des moins de 21 ans. Toujours est-il que l'ASO a raté une très bonne occasion de prendre le large, et dès cette 11^e journée, s'il avait réussi à mieux vendanger des malheurs du club Harrachi, actuel avant-dernier au classement général et qui ne compte aucune victoire depuis l'entame de la saison, tout comme les autres mal classés, le RC Kouba et l'USM Blida, qui eux aussi n'ont remporté aucun succès jusqu'ici. A l'instar de l'USMIB, ces derniers continuent même à broyer du noir, puisque le RCK s'est incliné (2-0) chez le RC Rlizane, alors que l'USMB s'est faite battre, par le même score chez la JSM Skikda. Des victoires importantes, car si elles enfoncent un peu plus le Raed et l'USMB dans les abysses du classement, elles procurent une grosse bouffée d'oxygène aux vainqueurs, puisque la JSMS grimpe provisoirement à la 12^e place, avec 12 unités, au moment où le RCR se positionne dans une place encore plus confortable dans le haut du tableau. Il est désormais 5e, avec 15 unités, ex aequo avec l'ES Mostaganem et l'USM Annaba.

CAN-2019 (qualifications - 5^e journée/ Gr. D) Togo-Algérie le 18 novembre au stade municipal de Lomé

Le match Togo - Algérie comptant pour la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 (groupe D) aura lieu le dimanche 18 novembre au stade municipal de Lomé, a indiqué samedi la Fédération togolaise de football (FTF). Les Eperviers accueillent leurs adversaires au stade municipal, doté d'une pelouse synthétique, depuis l'entame des éliminatoires de la CAN-2019 en raison des travaux au stade de Kégué, le plus grand du pays offert par la Chine il y a 18 ans. Les travaux de rénovation devraient être achevés d'ici à juin 2019. La Confédération africaine de football avait, en juin dernier, saisi la fédération togolaise sur l'état du stade municipal de Lomé d'une capacité de 15 000 places.

Parmi ses lacunes : absence d'une licence Fifa du gazon synthétique, mauvais état de la pelouse et absence de zone d'échauffement.

L'autre rencontre du groupe D entre la Gambie et le Bénin se déroulera le 17 novembre à Banjul. A l'issue de la quatrième journée des éliminatoires de la CAN-2019, l'Algérie et le Bénin se partagent la première place du groupe avec 7 points, devant de deux longueurs le Togo (5 pts) alors que la Gambie ferme la marche (2 pts). Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2019.

La violence refait surface dans nos stades

Les joueurs du MCA ont échappé à la mort

■ Des joueurs du Mouloudia d'Alger ont échappé à la mort à la fin de la rencontre qui a opposé leur équipe à la fin de la rencontre qui les a opposés à la formation du CA Bordj Bou Arreridj pour le compte de la 11^e journée de la Ligue 1 Mobilis, et qui s'est soldée par la victoire du MCA sur le score de (1/0).



Les joueurs du Doyen ont souffert

Par Mahfoud M.

En effet, déçus de la défaite, mais surtout chauffés à blanc par le portier du CABBA et ancien gardien du Mouloudia, Fawzi Chaouchi, des supporters bordjiens ont envahi le stade du 20-Août et ont agressé les joueurs algérois. Ils ont même utilisé des armes blanches et autres objets tranchants. Cela a failli être fatal pour certains joueurs du Doyen dont Abderrahmane Hachoud qui a reçu un coup de couteau dans les côtés et un autre sur la main droite et a été sauvé ensuite de

justesse par les supporters du MCA qui l'ont accueilli dans les tribunes avant qu'il ne soit acheminé vers les vestiaires de son équipe, où d'autres joueurs se faisaient soigner après avoir été blessés aussi par des supporters du CABBA déchaînés. Le joueur malien, Dieng a été traumatisé, lui, qui a été aussi tabassé, de même que ses autres coéquipiers, Derrardja, Hadouche, Arrous, Bourdim et Demmou. Il faut savoir que les joueurs ont rejoint difficilement les vestiaires et ont ensuite quitté la ville de Bordj sous escorte. Outré par ce qu'a vécu le club à Bordj Bou Arreridj, le directeur

sportif du MCA, Kamel Kaci Saïd, a avoué que son équipe a été la cible de supporters déchaînés, se demandant s'il était interdit de gagner à l'extérieur maintenant. «Nos joueurs ont échappé à la mort et nous avons vécu l'enfer. Le Mouloudia est toujours ciblé quand il joue à l'extérieur», a souligné le dirigeant du Doyen qui a ajouté qu'une plainte sera déposée tout en demandant l'ouverture d'une enquête et surtout le report du prochain match face à la JS Saoura car l'équipe ne peut pas jouer tout en ayant près de 14 joueurs blessés à l'arme blanche.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (11^e journée)

Le MCA sur le podium, le CSC en difficulté

Le MC Alger a frappé un gros coup lors de la 11^e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi et samedi, en ramenant une victoire (1-0) de son déplacement chez le CA Bordj Bou Arreridj, au moment où le MO Béjaïa et l'AS Ain M'Ilia se sont neutralisés (0-0) tout comme le CS Constantine et l'O Médéa. Sur sa lancée, le Mouloudia qui restait sur deux victoires consécutives, a fait la différence grâce au défenseur Ayoub Azzi, ayant trompé son ancien coéquipier, Fawzi Chaouchi, d'une tête plongeante, après un centre tendu du capitaine Abderrahmane Hachoud. Un précieux succès en déplacement qui propulse «Le Doyen» à la 3^e place du classement général, ex aequo avec l'Entente de Sétif, avec 18 points pour chaque club, au moment où le CABBA reste scotché à la 12^e place, avec 11 points. De son côté, le MO Béjaïa s'est neutralisé avec l'AS Ain M'Ilia (0-0). Un résultat qui n'arrange aucune des deux équipes, même si celles-ci ne sont pas vraiment en

danger, puisque le MOB est 7^e, ex aequo avec le CS Constantine (14 points), alors que l'ASAM est 10^e avec 12 unités. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le CS Constantine s'était neutralisé à domicile avec l'Olympique de Médéa, sur le score de zéro partout. Un résultat qui arrange beaucoup plus l'équipe visiteuse, car il lui permet de réaliser une petite avancée au classement général, au moment où le CSC, Champion d'Algérie en titre, reste dans le ventre mou du classement. Le bal de cette 11e journée a été ouvert vendredi, avec le déroulement de trois gros matchs, et la suspense était dès lors au rendez-vous, puisque chacune de ces rencontres a connu des faits marquants, à commencer par le derby NAHD-CRB, où le Chabab, actuellement lanterne-rouge, a réussi à terrasser sa «traditionnelle bête noire» (2-0). Une issue qui était loin d'être évidente, car outre son statut de bête noire, le Nasria se porte bien en ce début de saison. Le CRB l'a emporté grâce à Djerrar (33') et Chettal,

qui avait transformé un penalty à la 86', mais reste bon dernier au classement général, avec six unités au compteur, alors que le NAHD, malgré la défaite reste solidement accroché à la 4e place, avec 16 points. Autre match à rebondissements, celui qui a mis aux prises la JS Saoura et le Paradou AC, puisqu'après avoir ouvert le score par Bouladouid (43'), l'équipe locale a concédé l'égalisation devant Bouabta (55'), avant de se retrouver menée, sur un but dz Zorgane (82'). Il a fallu attendre les cinq dernières minutes du temps réglementaire pour voir le renard des surfaces, Mustapha Djallit sauver les meubles (2-2) et éviter à son équipe une défaite amère à domicile. Les débats de cette 11^e journée se poursuivront mardi, avec le déroulement du match DRB Tadjenanet - USM Bel-Abbès (17h30), et s'achèveront le 29 novembre, avec le choc USM Alger - ES Sétif. Un match entre clubs de haut de tableau, prévu à partir de 17h45 au stade Omar-Hamadi de Bologhine.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Axe «Chiffa-Berrouaghia»

Les dernières sections d'autoroute livrées à partir de novembre



LES DERNIÈRES sections d'autoroute du projet de modernisation de l'axe «Chiffa-Berrouaghia», route nationale N 1, seront livrées «graduellement», à partir du mois de novembre prochain, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya de Médéa. Selon la même source, le calendrier de livraison arrêté par l'Algérienne des autoroutes (ADA) prévoit la réception et la mise en exploitation, courant novembre prochain, de l'échangeur d'El-Hamдания, qui relie, dans les

deux sens, la partie nord de la commune et le tunnel «El-Hamдания-Chiffa», alors que la section d'autoroute qui fait la jonction entre «El-Guezagza», entrée de la sortie sud de Médéa, et l'entrée de la commune d'Ouzera, sera livrée fin décembre, a-t-on signalé. L'Algérienne des autoroutes compte également réceptionner, en mars 2019, la troisième et dernière section d'autoroute, située entre l'échangeur d'El-Hamдания et le lieu-dit «Haouch-Messaoudi», sur une distance de 7km, a-t-on indiqué. Des instructions fermes ont été données par le wali, lors d'un récent déplacement sur le chantier, pour le renforcement des équipes d'intervention, notamment celles en charge de la réalisation des ouvrages d'art qui longent ce tracé et l'accélération des travaux avant l'arrivée des grandes pluies, a ajouté la même source. D. A.

Ancien directeur de l'Institut de la magistrature de Bouzaréah

Décès du moudjahid Salah Rahmani

L'ANCIEN directeur de l'Institut de la magistrature de Bouzaréah (Alger), le moudjahid Salah Rahmani est décédé, samedi, à l'âge de 82 ans, dans un hôpital en France, des suites d'une longue maladie, selon le ministère des Moudjahidine. Né à Sétif, le défunt a rallié les rangs de l'Armée de Libération nationale en tant qu'officier en 1957 au niveau de la Wilaya II historique où il a mené, aux côtés de ses compagnons de lutte, plusieurs batailles féroces contre l'occupation française. Blessé en 1959, le moudjahid a été emprisonné de 1960 jusqu'à la fin de 1961. Le défunt a poursuivi son combat jusqu'au recouvrement de la souveraineté nationale. Après l'indépendance, Rahmani

a poursuivi son parcours et son militantisme politique en occupant notamment plusieurs postes de responsabilité dont inspecteur général au ministère des Moudjahidine, conseiller à la Cour des comptes, directeur de l'Institut de la magistrature à Bouzaréah et enfin directeur de projet d'appui et de réforme de la justice (2003-2008). En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine a adressé à la famille du défunt et à ses compagnons de lutte ses condoléances les plus attristées, priant Dieu, Tout-Puissant, de le combler de ses bienfaits et de l'entourer de sa grâce éternelle. La dépouille du moudjahid, Salah Rahmani, sera inhumée au cimetière de Sétif. L. S.

Dans plusieurs wilayas du pays

Interpellations et saisies de substances et produits prohibés

DES INDIVIDUS suspects ont été interpellés dans plusieurs régions du pays par les brigades de la Gendarmerie nationale (GN) qui ont également saisi des substances et produits prohibés, indique hier le commandement de ce corps de sécurité dans un communiqué. Ainsi, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade territoriale de Nedjma, dans la wilaya d'Oran, ont saisi dans le domicile d'un individu, 69 comprimés de psychotropes et un fusil harpon. Dans la wilaya de Guelma, les gendarmes de la

brigade territoriale de Nechmaya ont interpellé sur la RN 21, reliant Guelma à Annaba, deux individus à bord d'un véhicule, en possession de 29 comprimés de psychotropes. Il en est de même dans la wilaya de Sétif où, lors d'un service de police de la route sur la RN 5, reliant Constantine à Sétif, dans la commune de Bir-El-Arch, les gendarmes de la brigade de Belaâ ont interpellé deux individus voyageant à bord d'un autocar assurant la desserte Sétif-Constantine, en possession de 12 692 unités de pétaards de différentes marques. R. N.

Affaire du meurtre du journaliste Jamal Khashoggi



Louvis

Djalou@hotmail.com

Tissemsilt

Arrestation de 17 éléments de soutien aux groupes terroristes

■ Dix-sept éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés samedi à Tissemsilt par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Par Fateh Y.

«DANS le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale, a arrêté, le 20 octobre 2018 à Tissemsilt (2^e Région militaire), dix-sept éléments de soutien aux groupes terroristes», précise-t-on de même source. Dans le cadre de la lutte contre

la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a appréhendé, à In Guezam (6^e RM), quatre orpailleurs et saisi des outils de détonation, 9 motos, 26 groupes électrogènes, 13 marteaux piqueurs et 5 détecteurs de métaux», alors qu'un autre détachement «a intercepté, à Biskra (4^e RM), un contrebandier en possession de 3,87 quintaux de feuilles de tabac». Par ailleurs, des gardes-frontières

«ont saisi, à Tlemcen (2^e RM), une quantité de kif traité s'élevant à 64 kilogrammes», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Tamarrasset (6^e RM), un narcotraffiquant en possession de 20 000 comprimés psychotropes». D'autre part, «sept immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen», ajoute le communiqué.

F. Y./APS

Activation de la carte Chifa au niveau des officines

Des essais en cours à Alger

DES essais relatifs à l'activation de la carte Chifa à distance, au niveau des pharmacies d'Alger conventionnées avec la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas), sont en cours afin d'éviter aux citoyens les déplacements aux services concernés, a-t-on appris hier au niveau des services de l'Agence Cnas d'Alger. «Des essais relatifs à l'activation de la carte Chifa à distance sont en cours actuellement au niveau de huit officines conventionnées avec la Cnas d'Alger. Ainsi, trois pharmacies ont eu des essais concluants alors que cinq autres ont

échoué. Des experts s'attèlent à trouver des solutions adéquates à ces carences afin de généraliser cette procédure dans l'ensemble du territoire national», a indiqué à l'APS le directeur de l'Agence Cnas d'Alger, Mahfoud Idris. «L'objectif principal de ces essais est d'identifier toutes les carences et les difficultés qui peuvent surgir lors du lancement de cette opération au niveau des officines ainsi que de leur trouver des solutions adéquates pour réussir l'opération», a expliqué le responsable. Après la mise en place de cette procédure, le citoyen ne sera plus contraint de

se déplacer au niveau d'une agence Cnas (Caisse nationale de la sécurité sociale) pour réactiver sa carte Chifa. Il lui suffira de se présenter à l'une des officines conventionnées avec la Caisse pour réactiver sa carte et acheter son médicament, a-t-il souligné. L'agence d'Alger a délivré 879 322 cartes Chifa depuis le lancement de cette carte en 2008, a-t-il fait savoir, soulignant que plus de 47 346 cartes n'ont pas été retirées par leurs titulaires, dont 29 717 concernent des étudiants universitaires.

Fateh I.

Alger

Plus de 70 suspects arrêtés et plus de 3 000 comprimés psychotropes saisis

LES services de la Sûreté nationale (DGSN) ont arrêté récemment dans plusieurs quartiers de la capitale, 73 suspects impliqués dans différents crimes, notamment possession et trafic de drogue, outre la saisie de 3 657 comprimés psychotropes, a indiqué hier un communiqué de la

Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les descentes effectuées par les forces de police relevant de la Sûreté d'Alger dans différents quartiers de la capitale ont permis l'arrestation de 73 personnes ayant commis différents crimes, dont «possession et trafic de drogue

et de psychotropes» et «port d'armes blanches prohibées», a précisé la même source. Ces opérations ont permis la saisie de 191 grammes de kif traité, 3 657 comprimés psychotropes et 27 armes blanches de différents types et calibres, a ajouté le communiqué. A. S.